

La Lettre du Chargeur



Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA – N°0216 Juillet 2026

Mensuel d'informations pratiques du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A

Gratuit

SOMMAIRE

- 1 **UCCA**
Les membres du Comité Directeur se réunissent à Douala
- 2 **Concertation**
Clap de fin de la session ordinaire du Comité Directeur de l'UCCA à Douala
- 3 **Echanges commerciaux**
Le CNCC S.A. renforce les compétences des acteurs sur les Règles d'origine
- 4 **Coopération**
Le CNCC S.A et les partenaires évaluent la formation sur les Règles d'origine
- 5 **FOTRAC 2026**
La 17^{ème} édition met le cap sur la facilitation des échanges à l'ère de la ZLECAf
- 6 **Concertation**
Les responsables de CAMINA JINDAL reçu au CNCC S.A

Les participants aux travaux du Comité Directeur de l'UCCA

Editorial

Chers Chargeurs,

L'actualité au cours du mois de juillet 2026 au Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A) aura été marquée par la tenue à Douala de la session ordinaire du Comité Directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA), organisée les 8 et 9 juillet 2026. Cette rencontre a réuni les Directeurs Généraux et délégués d'une quinzaine d'États membres de l'UCCA. Les travaux ont porté sur les coûts et délais de passage portuaire, l'évolution des taux de fret, les surcharges et l'harmonisation du Bordereau de Suivi de Cargaison.

Le CNCC S.A a également

pris part à la 17^{ème} édition de la FOTRAC à Yaoundé, mettant à la disposition des PME un stand pour la promotion des produits locaux. C'est ainsi que le CNCC S.A a contribué à la valorisation des produits « **Made in Cameroon** » à l'ère de la Zone de Libre-Échange Continental Africaine (ZLECAf).

Par ailleurs, pour terminer ce mois de juillet, le CNCC S.A a organisé un atelier de formation sur les Règles d'origine qui s'est tenu du 29 juin au 2 juillet 2026 à l'Hôtel Sawa à Douala. Le CNCC S.A a organisé cet atelier en partenariat avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), au profit des représentants des administrations publiques, du

secteur privé ainsi que de quelques promoteurs des PME, le but étant de renforcer la compréhension technique des Règles d'origine en vue de mieux promouvoir le commerce extérieur.

Bonne lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Auguste MBAPPE PENDA **REDACTEUR EN CHEF :** Théodore Roger DIPPAH KAYESSE
ONT COLLABORE A CETTE EDITION : Luc NDOB; Vanessa MELLA KAMDEM; Fabien II AMOUGOU; Randolph NJUME; Junior OKOU MAMA; Emmaculate KELESE; Jean Marcel HELL; Jean Calvin BIBOUM; Patricia Ngo BAHANAK; Landry MASSOMA; Cédric TACHAGO; Corinne ONGUENE **STAGIAIRES :** Loïc MVODO; Maryline ELOLONGUE; Mathias NONNYU; Louis LOGMO; Thierry NOUTSA.

TRADUCTION : Randolph NJUME; Emmaculate KELESE **INFOGRAPHIE :** Fabien II Amougou; Jean Marcel HELL

SIEGE : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala. **B.P. :** 1588 Douala

TEL. : (237) 233 43 68 88 / 233 43 67 69, **FAX :** 233 43 70 17 **Email :** info@cncc.cm **Website :** www.cncc.cm

UCCA

Les membres du Comité Directeur se réunissent à Douala



Le panel

Le siège du CNCC S.A accueille les travaux de la session ordinaire du Comité Directeur de l'UCCA

Les 8 et 9 juillet 2026, la ville de Douala a accueilli la session ordinaire du Comité Directeur de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA). Organisée par le Secrétariat Général de l'UCCA avec

l'appui du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A), cette rencontre a réuni les Directeurs Généraux et Délégués d'une quinzaine de Conseils des Chargeurs Africains dans la salle de formation de l'immeuble siège du CNCC à Bonanjo.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les interventions du Directeur Général du CNCC S.A, **M. Auguste MBAPPE PENDA**, et du Directeur Général du Conseil Congolais des Chargeurs (CCC), **Dr Dominique Candide Fabrice KOUMOU BOULAS**, en leur qualité respectives de Trésorier statutaire et de Président en exercice de l'UCCA. Tous deux ont insisté sur l'importance du renforcement de la coopération entre les Conseils des Chargeurs en Afrique afin de mieux faire face aux mutations du transport maritime et de la chaîne logistique internationale.

Durant deux jours, les participants ont examiné plusieurs dossiers stratégiques, notamment les coûts et délais de passage portuaire, l'évolution des taux de fret, les surcharges appliquées au commerce international en Afrique ainsi que l'harmonisation du Bordereau de Suivi de Cargaison. Les échanges ont également permis de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions adoptées lors des précédentes sessions et sur le fonctionnement de l'UCCA.

Les travaux de cette session visent à renforcer le dynamisme des économies des pays membres de l'UCCA.

Après deux jours de travaux, les membres de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) ont achevé les activités de la rencontre stratégique des membres du Comité Directeur le jeudi 09 juillet 2026. La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du rapport final, l'adoption des six résolutions et des deux recommandations issues du Comité directeur des 13 et 14 novembre 2024 à Lomé, au Togo.

Les participants ont également adressé une motion de reconnaissance et de remerciement à **S.E. Paul Biya**, Président de la République du Cameroun, pour ses actions en faveur du rayonnement de l'Afrique. **M. Auguste MBAPPE PENDA**, Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A), par ailleurs trésorier statutaire de l'UCCA, a également reçu une motion de félicitations et de

Clap de fin de la session ordinaire du Comité Directeur de l'UCCA à Douala



Une vue de la salle des travaux

remerciements pour son accueil et ses efforts constants en vue de la bonne marche de l'organisation.

Dans son mot de clôture, **Dr Dominique Candide Fabrice KOUMOU BOULAS**, Président en exercice de l'UCCA, par ailleurs

Directeur général du Conseil Congolais des Chargeurs (CCC), a félicité l'ensemble des participants, tout en les invitant à veiller au suivi de toutes les recommandations qui, selon lui, « visent à renforcer le dynamisme des économies des pays membres ».

Échanges commerciaux

Le CNCC S.A. renforce les compétences des acteurs sur les Règles d'origine



Le DG du CNCC S.A en compagnie des experts

Plusieurs organismes internationaux s'associent au CNCC SA pour le renforcement des compétences sur les Règles d'origines.

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (**CNCC S.A**) a organisé, du 29 juin au 2 juillet 2026 à Douala, un atelier de

formation sur les Règles d'origine, un mécanisme essentiel pour faciliter les échanges commerciaux et permettre aux opérateurs économiques de mieux bénéficier des accords préférentiels. Animées par des experts de l'Organisation Mondiale des Douanes (**OMD**), de la Communauté économique des

États de l'Afrique Centrale (**CEEAC**), de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (**CEMAC**) et de la Douane camerounaise, les sessions ont réuni une cinquantaine de représentants des administrations publiques, du secteur privé et des PME.

Ouvrant les travaux, le Directeur Général du CNCC S.A, **M. Auguste MBAPPE PENDA** a salué l'appui de l'Union européenne, de l'OMD, de la CEEAC, de la CEMAC ainsi que de la Douane camerounaise. Il a profité de ce moment pour inviter les participants à s'approprier les connaissances dispensées au cours de la formation pour renforcer leur expertise en matière de commerce extérieur.

Selon le **Dr Jacob KOTCHO BONGKWAHA**, expert de la CEEAC, la faible maîtrise des Règles d'origine constitue une difficulté à l'exploitation des avantages offerts par les accords commerciaux. Au-delà du renforcement des capacités, cette formation visait également à constituer un réseau de formateurs chargés de diffuser durablement ces compétences auprès des acteurs du commerce extérieur.

Coopération

Le CNCC S.A et les partenaires évaluent la formation sur les Règles d'origine



Photo d'ensemble

Le satisfecit global des experts à cet atelier de formation.

À l'issue de l'atelier sur les Règles d'origine organisés du 29 juin au 2 juillet 2026 à Douala, les experts de l'Organisation Mondiale des Douanes (**OMD**), de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (**CEEAC**) et de la Direction Générale des Douanes (**DGD**) ont tenu une séance d'évaluation au siège du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (**CNCC S.A**). La rencontre d'évaluation présidée par le Directeur Général du CNCC S.A, **M. Auguste MBAPPE PENDA**, en présence de **Mme Claire ONANA TAKOUCHOP**, Directeur de l'Assistance aux Chargeurs, était l'occasion de mettre en lumière les acquis de la session et de convenir de l'organisation de deux nouvelles phases de formation avant la fin de l'année 2026.

Ces experts venus de l'OMD, de la CEEAC et de la DGD ont salué l'initiative portée par le CNCC S.A et ont souligné que cette action contribuera au renforcement des compétences des acteurs du commerce extérieur et favorisera une meilleure application des règles d'origine dans les échanges commerciaux. Tous ont également apprécié la forte mobilisation des

administrations publiques, des PME, ainsi que d'autres intervenants de la chaîne du commerce extérieur. Ils ont été marqués par la qualité des échanges et l'engagement des participants tout au long des travaux. Pour ces experts, cette première session, dédiée à la formation des formateurs, constituait une étape importante qui sera consolidée par des sessions d'approfondissement.

En clôturant les travaux, le Directeur Général du CNCC S.A **M. Auguste MBAPPE PENDA**, a exprimé sa profonde reconnaissance aux experts pour la qualité de leur accompagnement et leur engagement tout au long de cette initiative. Il a salué la collaboration nouée avec ces partenaires, dont l'expertise et la disponibilité seront encore sollicitées avant la fin de l'année 2026 pour les deux prochaines phases de formation.

FOTRAC 2026

Le CNCC S.A expose sur la fluidification des échanges transfrontaliers au sein de la ZLECAf.

Du 24 au 31 juillet 2026, entrepreneurs, institutions régionales et décideurs publics se sont donné rendez-vous à l'esplanade du stade annexe No 3 Omnisport Ahmadou AHIDJO de Yaoundé à l'occasion de la 17^{ème} édition de la Foire Transfrontalière Annuelle de l'Afrique Centrale (**FOTRAC**). Cette année, l'évènement porté par le Réseau des Femmes Actives d'Afrique Centrale (**REFAC**), présidé par **Mme Danielle NLATE** avait pour thème central : « **Evaluer les actions des acteurs de la coopération transfrontalière socio-économique pour une facilitation des échanges pacifiques et l'atteinte des objectifs du devenir durable à l'ère de la ZLECAf** ». L'édition 2026 a permis de mettre un accent particulier sur l'accompagnement des PME, l'innovation entrepreneuriale et la valorisation des produits transformés localement.

Au-delà de l'exposition commerciale, des rencontres d'affaires, plusieurs conférences et ateliers ont été organisés, permettant aux entreprises de nouer de nouveaux partenariats et d'explorer les perspectives d'un marché africain davantage intégré. Les institutions comme la CEMAC et

La 17^{ème} édition met le cap sur la facilitation des échanges à l'ère de la ZLECAf



Coupe du ruban symbolique par le Ministre du Commerce Luc Magloire MBARGA ATANGANA

plusieurs partenaires techniques ont soutenu cette dynamique visant à renforcer le commerce intra-africain et la compétitivité des entreprises locales. Les expositions ont permis d'explorer le savoir-faire des acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, du textile, de l'artisanat et des services.

La présence des délégations issues de nombreux pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest a mis en évidence l'ambition de faire de la FOTRAC un

rendez-vous économique majeur de la sous-région. Le Conseil National des Chargeurs Cameroun S.A (**CNCC S.A**) a accueilli dans son stand d'exposition quelques PME locales spécialisées dans la transformation des produits locaux en vue de promouvoir le « **Made in Cameroon** ». En tant que participant, le CNCC S.A a fait une présentation sur le thème « **La fluidification des échanges transfrontaliers : Un levier de compétitivité des PME africaines dans le marché de la ZLECAf** ».

Concertation

Les responsables de CAMINA JINDAL reçu au CNCC S.A



Le Directeur Général du CNCC S.A et la délégation de CAMINA S.A

CAMINA SA présente son projet d'exploitation du minerai de fer de Ngovayang au Directeur Général du CNCC SA.

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs

du Cameroun (**CNCC S.A**), **M. Auguste MBAPPE PENDA** a reçu une délégation de la Cameroon Mining Action (**CAMINA S.A**), filiale de la multinationale indienne JINDAL Steel & Power, le lundi 13 juillet 2026 à l'immeuble siège du CNCC S.A à Bonanjo. La

délégation était conduite par **M. Anath CHATTERJEE**, Directeur de projet au sein de la CAMINA S.A.

Cette délégation est venue présenter ses activités, notamment le projet d'exploitation du minerai de fer de Ngovayang, situé dans la localité de Melombo à Bipindi, dans la région du Sud au Cameroun. La séance de travail s'inscrivait dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre le CNCC S.A et la CAMINA S.A.

Multinationale indienne spécialisée dans l'exploitation minière et métallurgique, JINDAL Steel & Power est implantée dans six pays africains dont le Cameroun, où elle exerce depuis 16 ans. Cette rencontre traduit la volonté du CNCC S.A de demeurer un partenaire stratégique dans la facilitation des opérations du commerce extérieur dans tous les secteurs.